

PALMARÈS

Concours National des vins IGP : 179 vins médaillés

La dix-huitième édition du Concours National des vins IGP, qui s'est tenue à Angers ce vendredi 11 mars, a permis de récompenser à l'issue d'une dégustation à l'aveugle 179 vins issus des 75 indications géographiques protégées (IGP) que compte notre pays. Elle confirme ainsi la dynamique actuelle d'une catégorie de vins en croissance sur l'ensemble de ses principaux marchés.

542 VINS PRÉSENTÉS À LA DÉGUSTATION

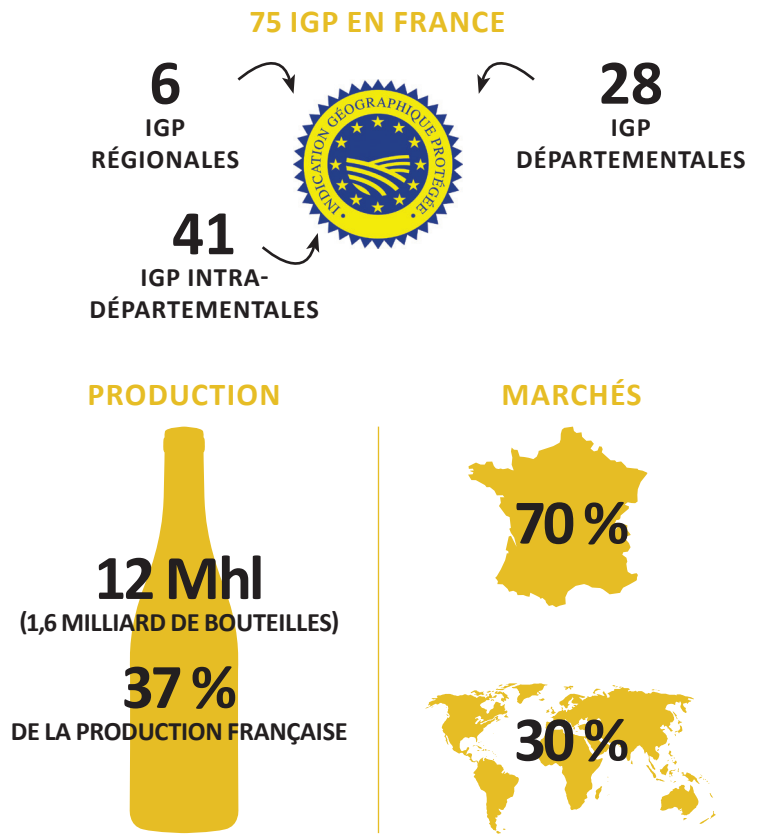
Cette année, 542 vins étaient en compétition, couvrant les différents types de vins reconnus en IGP : blancs secs ou moelleux, rosés, rouges, effervescents. Dans le détail, les jurys, composés à la fois de professionnels (œnologues, maîtres de chai) et de grands acheteurs (cavistes, sommeliers, importateurs), ont décerné 91 médailles d'or, 77 médailles d'argent et 11 médailles de bronze.

UN CONCOURS OUVERT AUX 75 IGP FRANÇAISES

Le Concours National des vins IGP est organisé par InterIGP, association regroupant les interprofessions des principaux bassins de production de vins IGP : le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc, InterLoire, InterOc, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest et InterVins Sud-Est. Il permet non seulement aux lauréats de valoriser leurs vins sur les marchés mais aussi de mettre en avant le haut niveau qualitatif des vins IGP auprès des prescripteurs, professionnels et consommateurs.

UN ÉVÉNEMENT QUI A PERMIS À LA FILIÈRE DE SE RETROUVER

Organisée la veille du concours, une soirée a permis de réunir les délégations venues des différents bassins de production français ainsi que les professionnels et grands acheteurs participant aux délibérations et même des journalistes spécialisés. Elle aura ainsi permis de sensibiliser les acteurs de la filière aux valeurs de partage et de convivialité propres aux IGP ainsi qu'à la richesse et à la diversité d'une catégorie qui représente aujourd'hui un tiers des vins consommés en France.



Chiffres 2020

Palmarès 2022 à découvrir sur www.concoursnationaligp.vin

QU'EST-CE QU'UNE IGP ?

Une indication géographique protégée (IGP) est un signe de qualité reconnu à l'échelle de l'Union européenne, attestant à la fois de l'origine d'une production et d'un niveau de qualité garanti par un cahier des charges commun, lequel comporte différentes dispositions, notamment en matière de rendements maximaux. Les IGP font ainsi l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO. Elles sont pour autant un espace de liberté pour les vignerons et winemakers qui peuvent exercer leur créativité de multiples façons, par exemple dans le choix des cépages, des assemblages ou des méthodes de vinification.

« LA DÉMONSTRATION DU DYNAMISME DE LA FILIÈRE DES VINS IGP »

« En plus d'être une réussite en termes de participation, cette nouvelle édition est la démonstration du dynamisme de la filière des vins IGP. Notre catégorie est attractive, séduisant à la fois les opérateurs et les consommateurs. D'ailleurs, sur les marchés, tous les voyants sont aujourd'hui au vert, et ce malgré la crise sanitaire. »

Christophe Bou, président d'InterIGP